



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

EAM L'OLIVAIE

Etablissement d'Accueil Médicalisé

30 ruelle des Plantes
95280 JOUY LE MOUTIER
Tél. : 01.34.43.44.64

I – INTRODUCTION ET CONTEXTE GENERAL

1. 2025 au niveau de l'association HEVEA : Une nouvelle organisation des ESSMS en lien avec la transformation de l'offre

Le secteur médico-social est engagé dans une profonde transformation depuis plusieurs années. A l'origine de ces changements voulus par les pouvoirs publics pour les personnes en situation de handicap : le rapport « Zéro sans solution » de Denis Piveteau en 2014. Ce rapport propose un changement de paradigme : passer d'une logique de places disponibles à une logique de parcours personnalisé et construire des solutions même en cas de complexité. Peu après, la démarche « Réponse accompagnée pour tous » est consacrée par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé qui introduit notamment l'obligation de coopération entre institutions. Les principes fondamentaux du futur paysage du médico-social sont dès lors posés :

- Droit à une solution pour toute personne en situation de handicap ;
- Un parcours individualisé, construit à partir des aspirations et besoins de chaque personne ;
- Une coopération renforcée entre acteurs spécialisés et du droit commun ;
- Un plan d'accompagnement global pour la personne en situation de handicap qui permet d'organiser une réponse coordonnée et de mobiliser plusieurs dispositifs simultanément.

A partir de 2020, les Communautés 360 se développent dans chaque département avec pour objectif principal de garantir une réponse immédiate, de proximité et sans rupture à toute personne en difficulté liée au handicap. Elles s'inscrivent dans la dynamique de la Réponse accompagnée pour tous.

5 ans plus tard, les pouvoirs publics ont enclenché la dynamique de transformation avec des principes clés de la transformation de l'offre :

- Principes organisationnels :
 - o La territorialisation, c'est-à-dire une structuration de chaque département en zones d'intervention par parcours (ZIPa), sans zones blanches ni chevauchements ;
 - o 4 parcours différents identifiés selon la nature du handicap : parcours « Troubles du neurodéveloppement » ; parcours « Difficultés psychologiques avec troubles du comportement » ; parcours « Handicap moteur et polyhandicap » ; parcours « Troubles sensoriels » avec une offre spécifique pour les Handicaps rares ;
 - o Le passage en plateforme, « porte d'entrée » sur son territoire ; la plateforme garantit un accueil inconditionnel, propose une palette d'offre complète, en coopération étroite avec l'ensemble des acteurs territoriaux auxquels elle apporte un appui ressource.
- Principes vis-à-vis des personnes en situation de handicap :
 - o L'autodétermination qui est autant un levier de la transformation de l'offre qu'un objectif ;
 - o L'accompagnement personnalisé ;
 - o L'inconditionnalité de l'accueil.

Le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale est maintenant clair, la mise en œuvre est une question de temps.

Côté HEVEA, notre choix a été fait dès 2024 : même si cette transformation de l'offre ne concerne pas a priori les ESSMS de la protection de l'enfance qui représentent 50% des capacités d'accueil au sein de notre association, cette nouvelle philosophie d'organisation du paysage médico-social nous a semblé néanmoins extrêmement pertinente. En effet, peu importe le secteur d'intervention, protection de l'enfance ou handicap, l'avènement des plateformes signifie avant tout la fin du travail « en silo » et la coopération entre acteurs. Et c'est cette vision en laquelle nos ESSMS ont immédiatement adhéré. La raison de cette adhésion ? tout simplement le fait que la coopération transversale entre ESSMS était déjà en partie une réalité au regard du public à double vulnérabilité que nous accompagnons, nécessitant une expertise croisée Protection de l'enfance et Handicap.

Dès 2024, les ESSMS d'HEVEA ont donc repensé leur organisation à la lumière de cette transformation de l'offre au niveau national et de notre volonté de mutualiser les expertises pour un meilleur accompagnement des enfants / adolescents et adultes, en lien également avec le principe d'inconditionnalité de l'accueil que nous prônons dans notre projet associatif et nos projets d'établissement, et enfin en lien avec notre volonté d'éviter les ruptures de parcours.

C'est donc, animés par une volonté de fluidifier les parcours des personnes accompagnées et de prendre en compte les multi vulnérabilités, que nous avons posé une organisation des ESSMS HEVEA en pôles / plateformes début 2025. Nous n'avons pas souhaité mettre en exergue la dichotomie Protection de l'enfance / Handicap à travers cette organisation en 2 pôles / plateformes : la notion d'âge nous a paru bien plus pertinente.

En effet, être un enfant pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance ou être une personne (enfant ou adulte) en situation de handicap n'est pas un statut social en soi. En revanche être mineur ou être majeur ouvre des droits et des accès à des dispositifs du droit commun ou du milieu spécialisé bien différents. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de structurer nos ESSMS en 2 pôles / plateformes basés sur l'âge :

- Pôle / plateforme « Enfants, adolescents et jeunes majeurs » regroupant les ESSMS protection de l'enfance et handicap ;
- Pôle / plateforme « Jeunes adultes, adultes et personnes vieillissantes » regroupant les ESSMS handicap et personnes âgées.

Chaque pôle / plateforme s'est organisé en « secteurs d'expertise », avec une direction unique pour chaque secteur regroupant plusieurs établissements, services et dispositifs requérant des connaissances, compétences, formations, modalités d'accompagnement, partenariats... communs. Les secteurs d'expertise travaillent transversalement ensemble en s'inspirant du modèle des plateformes et des dispositifs intégrés.

En avril 2025, après avoir présenté le principe à la Délégation Départementale de l'ARS et au Conseil Départemental du Val d'Oise, nous avons mis en œuvre notre nouvelle organisation en 2 pôles / plateformes :

Le pôle / plateforme « enfants, adolescents » constitué de 3 secteurs d'expertise regroupant chacun les établissements, services et dispositifs suivants :

✓ Secteur protection de l'enfance avec hébergement :

- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Le Galilée
- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Demain
- Centre Parental HEVEA

✓ Secteur protection de l'enfance en milieu ouvert :

- Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)
- Service de Prévention Spécialisée.

✓ Secteur aidants :

- 2 Plateformes d'Accompagnement et de Répit (PFR) pour les aidants de personnes en situation de handicap, très majoritairement enfants.

Le pôle / plateforme « jeunes adultes et adultes » constitué de 3 secteurs d'expertise regroupant chacun les établissements, services et dispositifs suivants :

✓ Secteur autisme :

- Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) l'Olivaie
- Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) La Garenne du Val
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)
- Equipe Mobile d'Appui pour Adultes Autistes en situation complexe (EMA-TSA)
- Unité Résidentielle pour Adultes avec Troubles du Spectre Autistique (UR-TSA)

✓ Secteur emploi :

- Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT)
- 2 Centres d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT)
- Dispositif Emploi Accompagné (DEA).

✓ Secteur vie sociale et inclusion :

- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) la Saulaie
- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) la Charmille
- Equipe Mobile d'Accompagnement pour Personnes Agées Dépendantes en situation de Handicap (EMA-PADH)
- 3 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- 3 Habitats Inclusifs.

Naturellement le chemin reste encore long pour que notre organisation puisse être qualifiée de plateformes. Cependant avec quasiment 1 an de recul, nous mesurons 2 évolutions importantes :

- Au sein d'un même secteur, l'impulsion donnée par une même équipe de direction permet de penser davantage en termes de parcours qu'en termes de place ;
- Rechercher les expertises auprès des collègues d'un autre secteur devient peu à peu la règle, grâce à une meilleure interconnaissance du panel d'offres d'accompagnement que proposent les différents secteurs d'HEVEA.

2026 et les années suivantes verront la consolidation de cette organisation qui évoluera avec la transformation de l'offre impulsée par les pouvoirs publics, devenant une réalité sur notre territoire.

2. 2025 au niveau de l'EAM L'OLIVAIE : contexte général

Nouvelle configuration

À la suite de la transformation de l'offre de 2023 nous accueillons désormais de nouvelles personnes présentant des troubles du spectre autistique avec troubles associés.

- 36 places médicalisées en hébergement permanent ;
- 16 places médicalisées en modalité Hors Les Murs ;
- 2 places médicalisées d'accueil temporaire hébergement ;
- 2 places médicalisées d'accueil temporaire hors les murs.

Depuis le 3 juillet 2023, l'Olivaie est donc un établissement de 56 places médicalisées s'adressant prioritairement à des adultes TSA en situation complexe. Dans le cadre de la transformation de notre établissement, nous avons évolué d'un modèle d'accompagnement axé sur les personnes avec déficience intellectuelle vers un soutien spécialisé pour des adultes présentant des troubles du spectre autistique (TSA) en situation complexe. Cette évolution répond à des besoins croissants identifiés sur le territoire et vise à améliorer la qualité de vie de nos bénéficiaires tout en favorisant leur autonomie.

Il est important de noter que dans ce rapport d'activité, le dispositif Hors les murs n'est pas pris en considération car il fait l'objet d'un rapport d'activité à part globalisé avec le dispositif Hors les murs rattaché à l'EAM La Garenne du Val. Les dispositifs Hors les murs ayant des projets d'accompagnement très différents de ceux des EAM hébergement ou accueil de jour, il nous a semblé pertinent de dissocier les rapports d'activité.

L'EAM Olivaie étudié dans le présent rapport est donc de 38 places hébergement dont 2 places en accueil temporaire.

II – DONNEES GENERALES ET PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Périodes d'ouverture : 365/365

Accompagnement des Personnes Porteuses de TSA

Notre établissement commence à se spécialiser dans l'accompagnement des personnes porteuses de troubles du spectre autistique (TSA), en adoptant une approche personnalisée et adaptée à leurs besoins spécifiques. Nous développons des protocoles et des pratiques fondées sur des méthodes éprouvées (ABA, TEACCH, CAA, etc.), visant à favoriser leur bien-être et leur autonomie. Ces protocoles incluent des stratégies de communication adaptées, des activités sensorielles et des interventions comportementales, permettant d'améliorer les compétences sociales et de gestion des émotions des résidents. En tenant compte des particularités de chaque individu, nous nous engageons à offrir un accompagnement personnalisé de qualité qui respecte le rythme et les attentes des personnes que nous accompagnons. Cette approche proactive et bienveillante est essentielle pour créer un environnement sécurisant et stimulant, propice à leur développement personnel.

Voici les données par rapport aux tranches d'âge

	31/12/2024	F 31/12/2024	H 31/12/2024	31/12/2025	F 31/12/2025	H 31/12/2025
Nombre de résidents	31	11	20	36	8	28
Entre 18 ans et 20 ans	1	1	0	1	0	1
Entre 21 ans et 24 ans	7	2	5	7	1	6
Entre 25 ans et 29 ans	5	1	4	8	0	8
Entre 30 ans et 39 ans	4	1	3	4	1	3
Entre 40 ans et 49 ans	1	0	1	2	0	2
Entre 50 ans et 59 ans	3	1	2	3	2	1
Entre 60 ans et 69 ans	6	4	2	6	3	3
Entre 70 ans et 79 ans	3	0	3	4	0	4
80 ans et plus	1	1	0	1	1	0
Moyenne d'âge	43	47	41	42	51	38

L'analyse des tableaux de répartition d'âge et de l'évolution de notre public révèle une augmentation du nombre de personnes de moins de 30 ans. Cette tendance nous incite à adapter notre accompagnement pour répondre efficacement aux besoins spécifiques de ces résidents, porteurs de TSA. En anticipant les défis liés à l'accueil d'un public plus jeune porteur de ce type de handicap, nous pouvons développer des stratégies et des protocoles adaptés, garantissant ainsi un soutien approprié en matière de santé, de bien-être et d'autonomie. Cette vigilance nous permet de préparer des interventions personnalisées, assurant une qualité de vie optimale pour nos résidents tout au long de leur parcours.

Entrées / sorties

Entrées du 01/01/2025 au 31/12/2025

Provenance	Effectif
EAM La Garenne du Val	1
Sans Solution (MDPH)	6
Retour Belgique	1

Plusieurs personnes ont été accueillies cette année, dont une majorité de personnes porteuses de troubles TSA en situation complexe. Ces chiffres témoignent de l'inconditionnalité de l'accueil, ainsi que de la volonté de s'adapter à ce nouveau public.

Sorties du 01/01/2025 au 31/12/2025

Motif	Effectif	Durée d'accompagnement
Sortie 2025 - Départ en EHPAD	1	43 ans au sein de l'association

En parallèle, en fin d'année 2025, une personne accompagnée au sein de l'EAM avec hébergement a pu bénéficier d'un départ vers un lieu de vie plus adapté à sa situation à savoir un EHPAD. Nous l'avons accompagnée dans ce projet en lien avec le dispositif EMA-PADH pendant plusieurs mois, et nous nous sommes évidemment coordonnés avec la famille qui a été partie prenante de cette orientation. Nous nous attachons chaque fois que la situation se propose de repenser la juste place de chacun et d'entreprendre les changements bénéfiques s'ils ont lieu d'être.

Mesures de protection

Mesure de protection	Nombre 2024	Nombre 2025
Tutelle	19	23
Curatelle	4	4
Habilitation Familiale	5	7
En cours	1	3
Total	29	37

Quasiment tous les résidents ont un régime de protection, et nous collaborons avec les différents partenaires associés. Pour chaque Projet d'Accompagnement Personnalisé, le représentant légal est systématiquement convié assurant ainsi sa participation active dans le processus. Cette collaboration est essentielle pour personnaliser l'accompagnement, garantissant que les besoins, les attentes, et les intérêts de la personne accompagnée sont pleinement pris en compte.

III – PROJET D'ETABLISSEMENT

Voici les principaux axes d'amélioration du projet d'établissement pour l'année 2025 :

Formaliser les Projets

La formalisation des projets est cruciale pour assurer la cohérence et l'efficacité de notre action. Nous établirons une trame pour :

- ✓ Projets Ponctuels : Définir clairement les objectifs, les ressources nécessaires et les échéances.
- ✓ Projets Annuels : Créer des objectifs mesurables pour chaque année, en alignement avec les besoins des résidents et les évolutions de l'établissement.
- ✓ Projets Loisirs et Éducatifs : Élaborer des activités qui favorisent l'épanouissement personnel et social des résidents.

Cette structuration permettra d'améliorer la gestion des ressources et de garantir des résultats tangibles, mesurables et en adéquation avec les attentes des résidents et de leurs familles.

Réflexion sur les Enjeux des Structures EAM et Public TSA

Nous mènerons une réflexion approfondie sur les enjeux rencontrés par les structures FAM et les besoins spécifiques de la population TSA. Cette réflexion permettra d'affiner notre offre de services et d'adapter nos pratiques aux besoins spécifiques des résidents.

Développement des Évaluations

Nous développerons des outils d'évaluation fonctionnelle, sensorielle et psychologique pour mieux comprendre les besoins des résidents. Des évaluations régulières renforceront notre capacité à ajuster nos interventions et à suivre l'évolution des résidents.

Audit du Circuit du Médicament

Un audit du circuit du médicament a été réalisé pour identifier d'éventuels dysfonctionnements et établir un protocole d'amélioration si nécessaire. Ce travail s'est poursuivi tout au long de l'année en lien avec les ARS. Cela garantira la sécurité des résidents et réduira les risques associés au traitement médicamenteux.

Formation sur le Risque Médicamenteux

Des sessions de formation seront mises en place pour sensibiliser le personnel aux risques liés aux médicaments. Cette formation contribuera à réduire les incidents liés à la médication, assurant ainsi une prise en charge sécurisée.

Réflexion sur le Processus d'Habilitation

Nous travaillerons sur la définition d'un processus d'habilitation pour encadrer les interventions des professionnels. Un processus clair garantira la sécurité et la qualité des interventions, tout en respectant les droits des résidents.

Processus de Projet Personnalisé

Nous établirons un processus structuré pour la création et la réévaluation des projets personnalisés, impliquant tous les acteurs (résidents, familles, tuteurs). Cela garantira un accompagnement individualisé, centré sur les besoins et aspirations des résidents.

Rôle du Référent Éducatif

Nous définirons clairement le rôle du référent éducatif en lien avec les éducateurs coordinateurs pour assurer une cohésion d'équipe. Cela optimisera la prise en charge des résidents et garantira une meilleure coordination des interventions.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue, visant à renforcer la qualité de l'accompagnement des résidents. En investissant dans ces projets, nous nous engageons à offrir un cadre de vie respectueux, adapté et épanouissant pour les personnes que nous accueillons.

IV – ACCOMPAGNEMENTS ET ACTIONS SIGNIFICATIVES

Montée en Charge et Accompagnement des Personnes TSA

L'année 2025 a marqué un tournant crucial pour notre établissement d'accueil médicalisé, avec l'accueil de personnes porteuses de troubles du spectre de l'autisme (TSA) en situation complexe. Cette transition a nécessité une adaptation rapide de notre équipe, afin de répondre aux besoins spécifiques de ce nouveau public.

Adaptation Rapide et Formation

Face à l'arrivée de résidents avec des profils variés et des besoins parfois intenses, nous avons mis en place un plan d'action orienté vers la formation continue de notre personnel. Des sessions de formation spécialisées ont été organisées, abordant des thématiques telles que :

Compréhension des TSA :

Sensibilisation aux spécificités des troubles, permettant une meilleure approche des résidents.

Techniques d'intervention :

Formation sur les méthodes d'accompagnement adaptées, incluant des stratégies de gestion du comportement et de communication.

Supervision Professionnelle :

Mise en place de séances de supervision pour réfléchir sur les pratiques quotidiennes et partager des expériences.

Ces initiatives ont permis de renforcer les compétences de nos professionnels, leur offrant des outils concrets pour améliorer la qualité de l'accompagnement. Grâce à cette montée en compétence, nos équipes ont pu mieux répondre aux besoins des résidents, favorisant ainsi leur bien-être et leur épanouissement.

Suivi et Évaluation des Projets

Tout au long de l'année, nous avons veillé à coordonner les efforts en matière d'accompagnement. Des réunions régulières ont été organisées pour suivre l'évolution des projets personnalisés des résidents, permettant d'ajuster les interventions en fonction des retours et des besoins identifiés. Cette dynamique collaborative a été essentielle pour garantir un accompagnement significatif et adapté.

À la fin de l'année, nous avons observé des progrès notables dans l'autonomie et la socialisation des résidents, témoignant de l'efficacité de nos actions et de notre engagement à offrir un cadre propice à leur développement personnel.

Travaux et Aménagement de l'Établissement

Dans le cadre de notre transformation, d'importants travaux d'aménagement ont été entrepris pour adapter notre établissement aux besoins spécifiques des personnes avec TSA. Ces modifications ont été pensées pour créer un environnement sécurisant, stimulant et fonctionnel.

Aménagements Sensoriels

Nous avons intégré des éléments sensoriels dans notre espace, permettant aux résidents de bénéficier d'un environnement apaisant. Les travaux ont inclus :

Mobilier Adapté : Acquisition de mobilier ergonomique et modulable, favorisant le confort et l'accueil des résidents.

Salles d'Activités : Réaménagement des salles pour des groupes plus petits, facilitant des activités ciblées et personnalisées.

Zones de Retrait : Création de pièces de retrait sécurisées où les résidents peuvent se retirer pour se calmer en cas de surcharge sensorielle.

Sécurisation des Lieux

La sécurité des résidents a été au cœur de nos préoccupations. Nous avons installé plusieurs dispositifs de sécurité, tels que :

Serrures à Code :

Mise en place de systèmes de verrouillage sécurisés pour garantir que seuls les professionnels et les résidents autorisés aient accès à certaines zones.

Contrôle d'Accès :

Installation de dispositifs permettant de surveiller les mouvements dans l'établissement, garantissant un suivi constant des résidents.

État d'Avancement des Travaux :

Bien que de nombreuses améliorations aient été réalisées, nous sommes conscients que certains équipements doivent encore être modifiés ou ajoutés. Des travaux sont en cours pour finaliser les aménagements et assurer un environnement optimal pour tous les résidents.

La montée en charge des personnes avec TSA et les travaux d'aménagement réalisés témoignent de notre engagement à créer un établissement inclusif, adapté aux besoins de ses résidents. Grâce à ces efforts, nous nous positionnons comme un acteur de référence dans l'accompagnement des personnes en situation complexe, tout en continuant à évoluer pour répondre aux défis futurs.

V – QUALITE D'ACCOMPAGNEMENT

Nouvelle Systémique Organisationnelle

Nous avons mis en place un nouveau schéma organisationnel (également mis en place sur l'EAM La Garenne du Val) qui a profondément modifié les dynamiques de travail entre les équipes, les professionnels et la direction. Cette réorganisation visait plusieurs objectifs clés :

Clarification des Rôles et Fonctions : Grâce à l'accompagnement d'une psychologue systémicienne, la dynamique de chaque unité est travaillée ainsi que la posture de chacun : les rôles de chacun ont été redéfinis et précisés. Chaque membre de l'équipe connaît désormais ses responsabilités, ce qui a permis d'améliorer la communication interne et d'optimiser la répartition des tâches.

Renforcement de la Collaboration Interdisciplinaire : La mise en place d'échanges pluridisciplinaires a encouragé un échange d'expertises, favorisant ainsi une approche plus intégrée des soins et de l'accompagnement. Les éducateurs, psychologues, et soignants réapprennent à travailler en synergie, permettant une meilleure prise en considération des besoins spécifiques des résidents.

Suivi et Évaluation des Pratiques : Un système d'évaluation continue des pratiques a été instauré, permettant d'identifier rapidement les points d'amélioration et d'ajuster nos méthodes de travail. Cela favorise une réactivité accrue face aux besoins changeants des personnes accompagnées.

Événements Porteurs de Risque : Intégration dans la Culture de l'Établissement

Au cours de l'année, notre établissement a intégré la culture des Événements Porteurs de Risque (EPR) dans notre démarche de qualité d'accompagnement. Cette initiative a impliqué la sensibilisation et la formation de l'ensemble des équipes, afin que chaque membre du personnel soit en mesure de reconnaître et de déclencher la déclaration d'un EPR. L'objectif est clair : améliorer nos actions et identifier ce qui fonctionne moins bien dans notre accompagnement.

Cette culture des EPR est désormais ancrée dans notre fonctionnement quotidien. Les déclarations d'événements porteurs de risque ne sont pas seulement des formalités administratives ; elles constituent des outils précieux pour le développement d'actions d'amélioration concrètes. En encourageant la remontée d'informations sur les incidents et les situations à risque, nous sommes en mesure de mettre en lumière les domaines nécessitant des ajustements et de favoriser un environnement plus sûr et plus efficace pour les personnes accompagnées.

Ainsi, cette approche proactive fait désormais partie intégrante de notre culture d'établissement, renforçant notre engagement envers la qualité et la sécurité des services que nous offrons.

Par exemple, la sécurisation du circuit du médicament a fait l'objet de plusieurs EPR, traités ensuite en réunion DACQ (qualité).

Préparation à l'Évaluation Externe : Implication des Personnes Accompagnées

En vue de l'évaluation externe prévue en fin d'année 2026, notre établissement a initié un travail préparatoire avec les personnes accompagnées. Des groupes de travail ont été constitués autour de la thématique de la citoyenneté, visant à familiariser les résidents avec les enjeux de cette évaluation. L'objectif est de les préparer afin qu'ils ne soient pas surpris et qu'ils puissent comprendre le processus, tout en ayant une place active et une voix lors de l'audit.

Pour cela, nous avons mis en place des sessions hebdomadaires, permettant aux résidents et aux professionnels d'échanger, de poser des questions et de partager leurs ressentis. Cette démarche vise à les rendre acteurs de leur évaluation, en leur offrant les outils nécessaires pour s'exprimer et contribuer au retour d'expérience. Ainsi, nous renforçons leur engagement et leur sentiment d'appartenance, tout en préparant une évaluation qui reflète véritablement leur vécu au sein de l'établissement.

En parallèle, une organisation spécifique pour ce travail est engagée et respectée chaque semaine pour permettre aux professionnels, et notamment à l'équipe experte de professionnels qui seront audités, de travailler ensemble et en amont les différentes thématiques de l'évaluation externe.

VI – PARTENARIATS ET INSCRIPTION TERRITORIALE

Notre établissement s'engage dans une démarche d'inclusion et d'ouverture sur le territoire, avec une gamme d'activités en cours de développement. Nous avons établi des partenariats avec divers acteurs, ce qui nous permet d'explorer des initiatives telles que la médiation animale, le sport, la musique, le théâtre, ainsi que des ateliers à la ferme pédagogique, sans oublier les médiations sensorielles.

Chaque activité est soigneusement pensée pour s'inscrire dans le projet personnalisé d'accompagnement de chaque résident, veillant ainsi à ce que leurs besoins et aspirations soient pris en compte.

D'autre part, notre établissement joue un rôle clé dans la dynamique territoriale grâce à ses dispositifs d'accueil temporaire, qui répondent aux besoins variés des personnes en situation de handicap. En étroite collaboration avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), nous intervenons dans des situations complexes pour lesquelles des solutions adaptées manquent. La participation active de notre établissement à chaque groupe opérationnel de synthèse de niveau deux (GOS) témoigne de notre engagement à contribuer aux réponses nécessaires sur le territoire.

Nous proposons des accueils temporaires, qu'il s'agisse de périodes de répit pour les familles, d'évaluations des besoins ou d'autres formes d'accompagnement visant à fluidifier le parcours des personnes. Ce dispositif permet non seulement d'offrir un soutien immédiat aux familles, mais aussi d'optimiser l'accompagnement des résidents en leur fournissant des services adaptés. En développant cette inscription territoriale, notre établissement réaffirme sa volonté de répondre aux besoins spécifiques du territoire.

Pour illustrer le propos, nous pouvons évoquer la situation d'une personne accompagnée mineure sans solution en situation complexe, ainsi que celle de sa sœur (au sein d'un autre ESMS de l'Association), qui se seraient retrouvées sans domicile si nous n'avions pas pu leur proposer une solution.

VII – RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

Effectifs et répartition par métier

Direction encadrement

- Directeur : 0,5 ETP
- Directrice Adjointe : 1 ETP
- Chefs de Service : 2 ETP

Administratif

- Assistante de Direction : 2 ETP
- Chargée de Planning : 1ETP

Services Généraux

- Agent Technique Supérieur : 1 ETP
- Ouvriers Qualifiés : 2 ETP
- Agent de services : Prestation ACCORD SERVICES 4 ETP

Equipes des unités

- EAM Figues Equipe éducative: 14 ETP
 Educateur Coordinateur 1 ETP
- EAM Coucou Equipe éducative : 12 ETP
- EANM Bleuets Equipe éducative : 12 ETP + 1 contrat pro
 Educateur Coordinateur 1 ETP
- Equipe de nuit : Aides-Soignants : 3 ETP

Pôle médical

- Médecin Coordonnateur : 0,12 ETP exclusivement sur l'EAM
- Médecin psychiatre : 0,12 ETP exclusivement sur l'EAM
- Psychologue : 2 ETP
- Psychomotricienne : 1 ETP (à pourvoir)
- IDE : 3 ETP

Au 31/12/2025, il restait 10 postes vacants à pourvoir. Nous avons pu constater que le recrutement concernant l'internat s'avère de plus en plus complexe comme sur l'autre EAM La Garenne du Val. La pénurie de professionnels éducatifs sur le Val d'Oise se fait ressentir de manière accrue. Cependant, nous pouvons constater qu'au niveau du secteur autisme, des mobilités s'opèrent inter services. Cette opportunité présente un réel avantage pour la fidélisation des salariés, qui restent donc au sein de l'association.

Actions de Formation et d'Accompagnement

Notre établissement accorde une grande importance à la formation continue des professionnels, en particulier concernant l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre autistique (TSA). Chaque année, nous organisons des sessions d'information actualisées sur ce public spécifique. En parallèle, des formations régulières sur la bientraitance sont mises en place, en plus des formations obligatoires, comme les de groupes de formation aux premiers secours (SST), afin de garantir une prise en charge éthique et respectueuse.

Nous avons également élargi notre offre de formation en intégrant des sessions sur l'expertise du secteur de l'autisme et les recommandations des bonnes pratiques. Des formations sur les outils d'évaluation des besoins et attentes des personnes sont dispensées, ainsi que des informations sur la communication alternative augmentée, permettant ainsi aux professionnels de mieux répondre aux besoins des résidents.

Des Certifications Nationales d'Intervention en Autisme (CNIA) ont démarré en 2025, pour 20 professionnels du secteur autisme. Cette certification est encore un moyen actif de contribuer à l'expertise du secteur autisme à HEVEA.

GAP, supervisions, coaching

Pour compléter cette approche, l'ensemble de nos professionnels participe à des groupes d'analyse des pratiques (GAP), organisés toutes les six semaines. Ces sessions sont essentielles pour favoriser l'échange et la réflexion autour des pratiques de terrain. De plus, nous avons la chance de collaborer avec une psychologue spécialisée en BCBA, qui apporte son expertise en autisme pour faire des recommandations et dynamiser les pratiques au sein de chaque unité.

Un travail complémentaire est également réalisé avec une psychologue spécialisée en systémie, qui aide à redéfinir les rôles et les statuts de chacun tout en améliorant les canaux de communication nécessaires à une organisation efficace. Ces actions de formation et d'accompagnement renforcent non seulement les compétences des équipes, mais elles contribuent également à créer un environnement de travail collaboratif et harmonieux, essentiel pour le bien-être des personnes accompagnées.

VIII – THEMATIQUES SAILLANTES ET PROJETS A VENIR

Déménagement du Pôle Soins

Cette année, notre établissement a réalisé un déménagement stratégique du pôle soins vers un bâtiment plus central et accessible. Ce changement a été motivé par les résultats d'un audit du circuit du médicament, qui a mis en évidence la nécessité d'optimiser la gestion des soins et des traitements au sein de notre structure.

Avantages du Déménagement :

Proximité avec les résidents : Le nouveau pôle soins est désormais situé sur le même site que les personnes accompagnées, facilitant ainsi l'accès aux soins. Cela permet une prise en charge plus rapide et efficace, tout en renforçant le lien entre les professionnels de santé et les personnes.

Accessibilité améliorée : La nouvelle configuration des locaux a été pensée pour être plus accessible, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Cela contribue à un environnement plus inclusif et accueillant.

Optimisation des soins : En regroupant le pôle soins dans un espace dédié, nous avons pu améliorer l'organisation des soins. Cela permet une meilleure coordination entre les équipes médicales et éducatives, garantissant ainsi une approche holistique des soins.

Partenariat avec une nouvelle pharmacie : À la suite de l'audit, nous avons conventionné avec une pharmacie locale pour sécuriser la préparation et la distribution des médicaments. Ce partenariat est essentiel pour garantir la qualité et la traçabilité des traitements, réduisant ainsi les risques d'erreurs médicamenteuses.

Efficacité logistique : La centralisation des soins dans un même bâtiment facilite également la gestion logistique des fournitures médicales et des équipements, optimisant ainsi les ressources.

Finalisation des Travaux d'Aménagements Spécifiques pour les Personnes TSA

Nous continuons les travaux d'aménagements spécifiques conçus pour répondre aux besoins des personnes porteuses de troubles du spectre de l'autisme (TSA). Ce projet, vise à créer un environnement adapté qui favorise le bien-être et l'épanouissement de nos résidents.

Mobilier Adapté et Espaces Fonctionnels

La première étape de cette finalisation a consisté à acquérir un mobilier spécialement conçu pour les personnes TSA. Ce mobilier ergonomique et modulable répond à des critères de confort et de sécurité, permettant aux résidents de s'installer et de se déplacer aisément. Les espaces sont organisés de manière à minimiser les stimuli négatifs, favorisant ainsi un environnement apaisant.

Espaces de Détente

Nous avons également prévu des aménagements extérieurs, tels que des zones de détente. Ces espaces extérieurs offriront des opportunités de jeux et d'activités physiques dans un environnement serein, essentiel pour le bien-être psychologique des résidents.

Création d'un Espace Bien-Être

Un des points forts de ces travaux est la création d'un espace bien-être, dédié à la relaxation et à la gestion du stress. Cet espace sera équipé de matériel sensoriel, et de ressources pour des activités de médiation et de relaxation. Cet environnement contribuera à offrir un lieu où les résidents pourront se ressourcer et trouver un équilibre émotionnel.

Impact sur l'Accompagnement des Résidents

La finalisation de ces aménagements représente une avancée majeure dans notre capacité à offrir un accompagnement adapté. Avec des infrastructures pensées spécifiquement pour les personnes TSA, nous nous engageons à créer un cadre de vie qui respecte leur sensibilité et leurs besoins individuels.

Accueil Temporaire

Cette année, nous allons dynamiser les accueils temporaires, une initiative essentielle pour offrir une flexibilité et un soutien supplémentaire aux familles et aux résidents. Cet accueil temporaire a pour objectif de proposer un répit aux proches aidants et d'évaluer les besoins spécifiques de nouvelles personnes.

Objectifs de l'Accueil Temporaire :

Évaluation des besoins :

L'accueil temporaire permettra de mieux comprendre les besoins des nouveaux résidents potentiels. Cela nous aidera à établir des projets personnalisés adaptés à chaque individu, en tenant compte de leurs spécificités.

Répit pour les proches aidants :

En offrant un hébergement temporaire, nous souhaitons soulager les proches aidants, leur permettant de se reposer tout en sachant que leur être cher est en sécurité et bien pris en charge.

Flexibilité d'accueil :

L'accueil temporaire offre une flexibilité précieuse, répondant ainsi aux besoins des familles qui peuvent nécessiter un soutien à court terme en fonction de leurs situations personnelles.

Cette initiative d'accueil temporaire s'inscrit dans notre volonté d'être un établissement inclusif et adaptable, répondant aux besoins variés des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Morgan AROUS, Directeur de l'EAM L'OLIVAIE